

La privatisation partielle de l'eau est-elle dans notre intérêt ?



L'invité : Éric Davalle, chargé de cours à l'EPFL, s'interroge sur le rôle du service public.

04.03.2019

Le 10 février dernier, la population du canton de Zurich votait sur une proposition de privatisation partielle de la distribution d'eau potable. Une majorité l'a refusée. Alors, pourquoi envisager une révision de la loi sur l'eau, comme le proposait le parlement zurichois ?

L'eau est un bien vital dont notre organisme ne peut pas se passer. Depuis la fin du XIXe siècle, l'histoire nous apprend qu'il y a deux voies principales pour gérer l'eau des villes. L'une, choisie en France dès 1853 avec la création de la Compagnie générale des eaux, aujourd'hui Veolia Eau. À l'époque, cette société privée avait pour objectif d'améliorer la distribution d'eau potable aux Parisiens, en la rendant payante. Les risques de contagion du choléra et du typhus par l'eau étaient alors une réalité.

Depuis des décennies, la Suisse a choisi de faire confiance à ses communes pour distribuer l'eau potable et opérer son assainissement. C'est une activité ancestrale, foncièrement publique. Chacun jugera, mais l'eau n'a de cesse de couler de nos robinets sans que nous n'ayons à le déplorer. Comme celle d'électricité, la facture d'eau n'est pas la première préoccupation des ménages. En effet, le mètre cube d'eau en Suisse est en moyenne au prix de 2 francs, alors qu'il est autour de 3 francs en France.

« Il est temps de revoir de fond en comble le rôle que l'on veut voir jouer par le service public »

Dans les années 1960, les partisans du concept bio centrique, la nature avant l'homme, ont commencé à se frotter à ceux du concept anthropocentrique, la nature au service de l'homme. Chaque camp défend une vision du monde différente. Aujourd'hui et plus que jamais, cette lutte est au cœur des débats qui agitent jeunes et moins jeunes sur notre devenir environnemental.

Y a-t-il des raisons de privatiser la distribution d'eau ? De nombreux États ont déjà fait leurs expériences sur le sujet. Les arguments du passage vers la privatisation de l'eau ont été dictés par l'urgence. Ne pas disposer de compétences, d'une qualité d'eau convenable, d'une distribution régulière et d'un assainissement après usage révoltait les populations. Il y avait donc de vraies bonnes raisons de l'envisager. En sommes-nous là à Zurich ? Qui peut croire cela ?

La sempiternelle lutte politique et viscérale entre droite et gauche n'explique pourtant pas tout. Dans l'Union européenne ou ailleurs, le service public est de plus en plus montré du doigt. Les hommes politiques perdent de leur crédibilité et leur gestion administrative est mise en cause. La distribution de l'électricité est en train de vivre les débuts d'une intervention historique du marché concurrentiel. Un service public décrié, pas assez efficient, serait-il donc la raison de la votation zurichoise ? Il est temps de revoir de fond en comble le rôle que l'on veut voir jouer par le service public. Plusieurs activités doivent bénéficier au bien commun. Les mettre en concurrence favoriserait le côté mercantile au détriment de l'intérêt général. L'eau de Zurich et d'ailleurs est exactement dans cette situation. Ne croyons pas que le marché résout tout, mais rétablissons vite l'image d'un service public moderne et concurrentiel !

Créé : 04.03.2019, 06h46